Règles du jeu
Ce qui change

LES REMPLACEMENTS

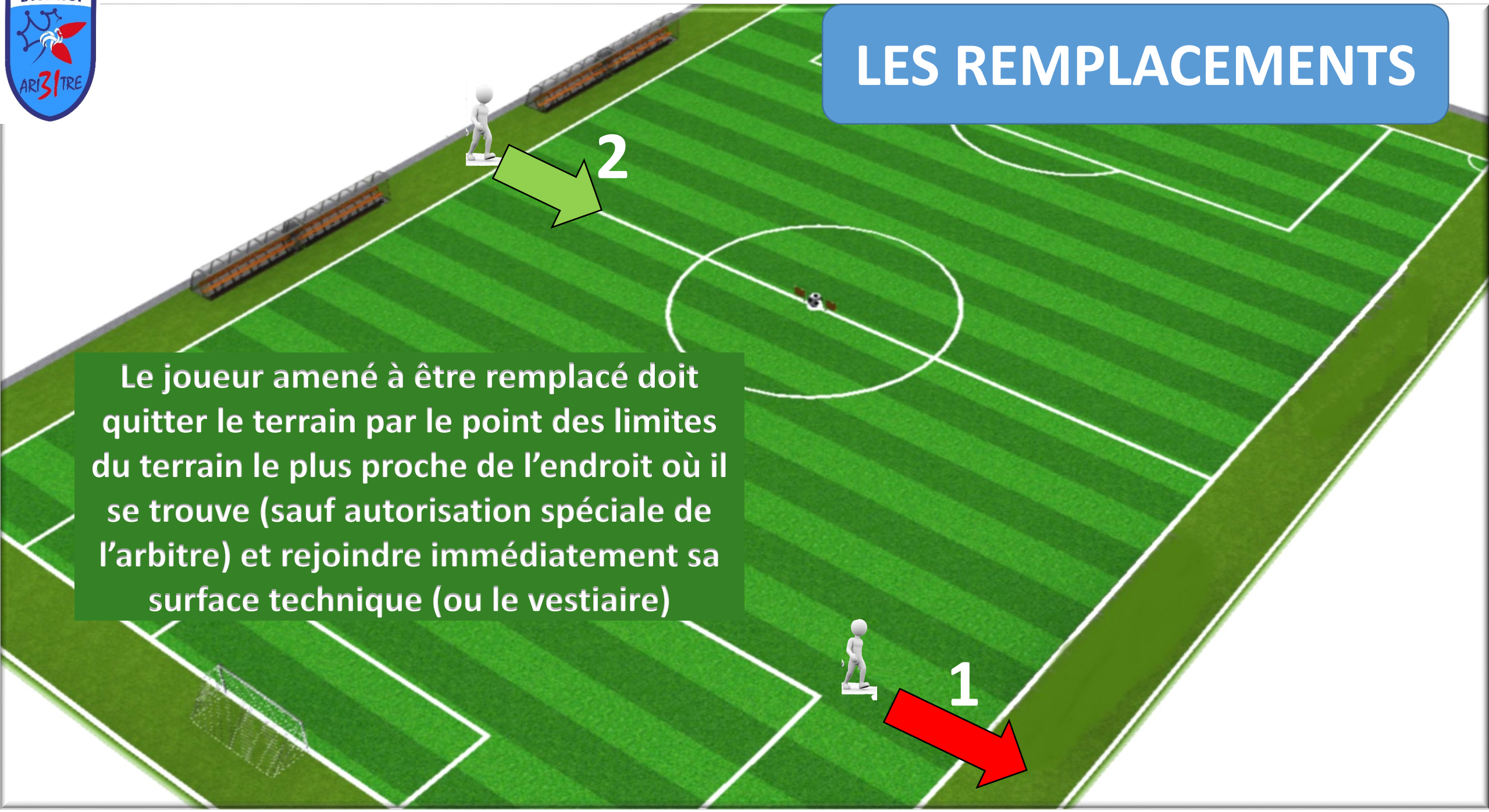

Le joueur amené à être remplacé doit quitter le terrain par le point des limites du terrain le plus proche de l'endroit où il se trouve (sauf autorisation spéciale de l'arbitre) et rejoindre immédiatement sa surface technique (ou le vestiaire)

OFFICIELS D'ÉQUIPE

L'arbitre a autorité pour infliger un carton jaune ou rouge à l'encontre des officiels d'équipe qui n'ont pas un comportement responsable.

Si la personne fautive ne peut pas être identifiée, c'est l'entraîneur principal qui se verra infliger la sanction

BALLON TOUCHÉ PAR L'ARBITRE

Lorsque l'arbitre touchera le ballon et :

- qu'une équipe peut entamer une attaque prometteuse, ou

- que le ballon entre directement dans le but, ou

- que le ballon est récupéré par l'équipe adverse,

l'arbitre arrêtera le jeu et fera une balle à terre selon les nouvelles dispositions citées après.

Dans les autres cas, le jeu continuera.

BALLE À TERRE

Si au moment où le jeu a été arrêté

- le ballon se trouvait dans sa surface de réparation, ou
- la dernière touche de balle a eu lieu dans la surface de réparation

la balle à terre est donnée au gardien de but de l'équipe en défense dans sa surface de réparation.

Dans tous les autres cas, l'arbitre donne la balle à terre à un joueur de l'équipe qui a touché le ballon pour la dernière fois, et à l'endroit où le ballon a pour la dernière fois été touché par un joueur, un agent extérieur ou un arbitre, tel que précisé précédemment.

BALLE À TERRE

Désormais sur la balle à terre, tous les autres joueurs (autre que celui qui en bénéficie) **doivent se trouver au moins à 4 m du ballon jusqu'à ce que celui-ci soit en jeu.**

Le joueur bénéficiant de la balle à terre pourra la jouer dès que le ballon aura touché le sol.

TIRAGE AU SORT

L'équipe qui remporte le tirage au sort (pile ou face) d'avant match peut désormais choisir le but en direction duquel elle attaquera durant la première période ou d'effectuer le coup d'envoi.

L'adversaire aura donc soit le coup d'envoi soit le choix du but en direction duquel il attaquera durant la première période selon le choix du vainqueur

MUR SUR COUP FRANC

Si l'équipe en défense forme un mur de 3 joueurs ou +, les joueurs de l'équipe en attaque doivent se tenir à au moins 1 mètre de ce mur jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.

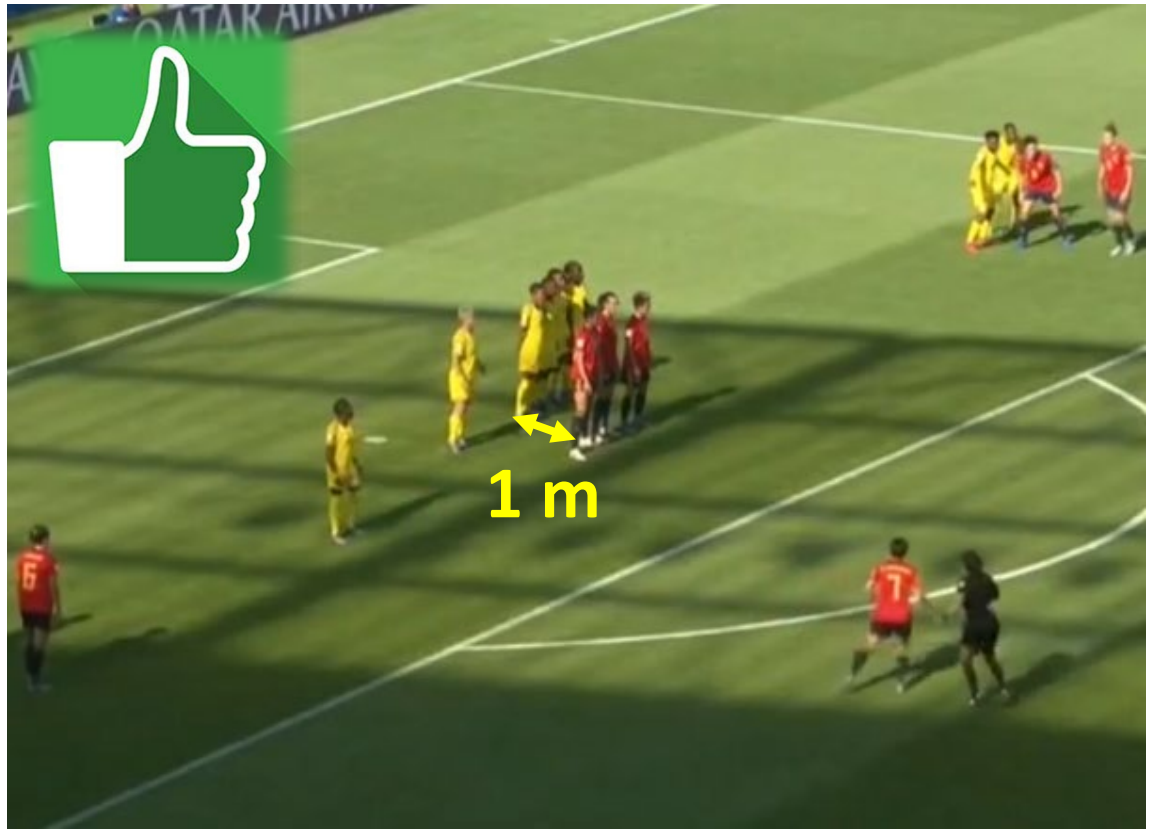

MUR SUR COUP FRANC

EN CAS DE NON RESPECT DU MÈTRE SUR LES MURS (à 3 joueurs ou +)

Si, lorsqu'un coup franc est joué, un joueur de l'équipe en attaque se trouve à moins d'1 mètre du mur adverse formé de 3 joueurs ou +, un coup franc indirect est accordé à l'équipe en défense.

JEU RAPIDE SUR COUP FRANC

Lorsque l'arbitre a décidé d'avertir ou d'exclure un joueur, le jeu ne doit pas reprendre avant que la sanction ait été infligée **à moins que l'équipe adverse joue rapidement le coup franc et se procure une occasion de but claire avant que l'arbitre ait pu commencer la procédure de signification de la sanction disciplinaire ; la sanction sera alors infligée au prochain arrêt de jeu.**

Si la faute annihilait une occasion de but manifeste, le joueur est averti.

LE PENALTY

Au moment du tir, le gardien de but doit avoir au moins un pied sur sa ligne (ou au même niveau si le pied ne touche pas le sol).

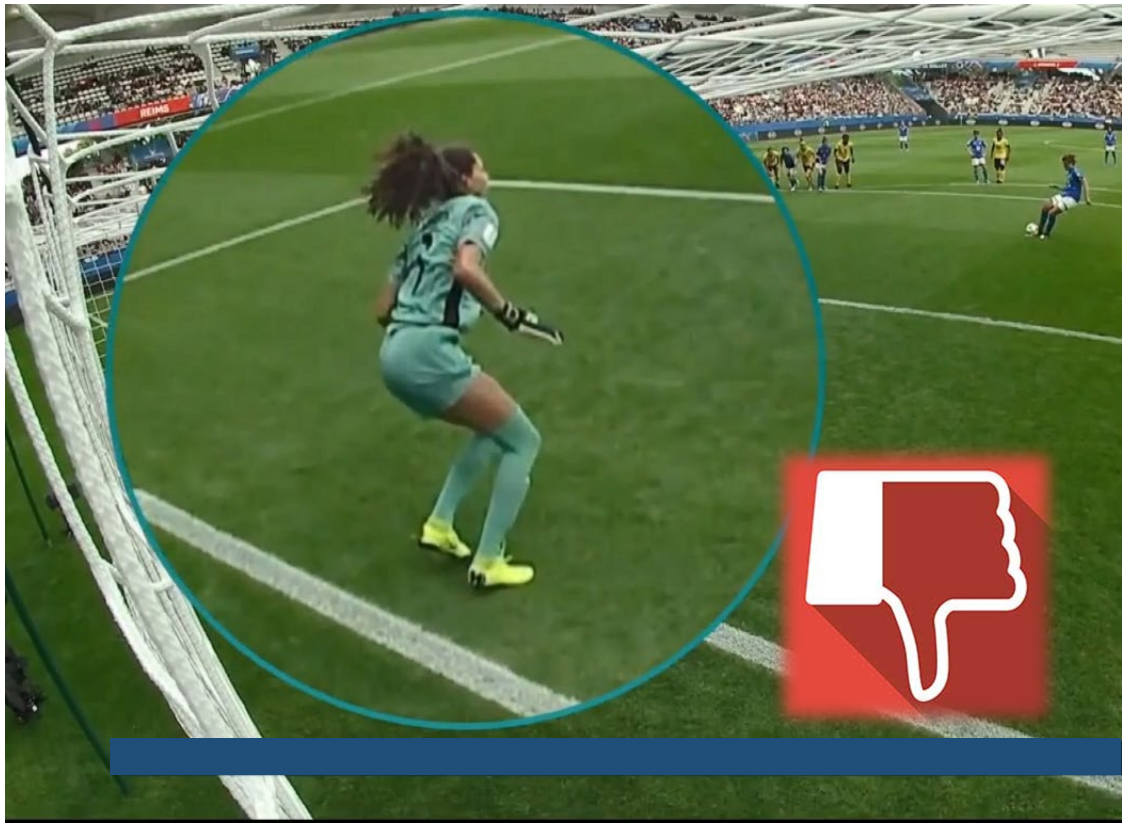

LE PENALTY

L’arbitre ne peut autoriser un penalty à être tiré si le gardien touche les poteaux, la barre transversale ou les filets, ou si ces éléments bougent (par exemple après les avoir touchés ou secoués).

Sur un penalty accordé, si un joueur est blessé, nécessitant des soins et qu’il est le tireur attitré des penaltys, celui-ci pourra rester sur le terrain après avoir été soigné et pourra donc tirer le penalty.

« 6 MÈTRES » ET COUP FRANC DANS SA SURFACE

Le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a clairement bougé. Il n'est donc plus nécessaire que le ballon sorte de la surface de réparation pour qu'un joueur puisse le jouer.

NB : les adversaires doivent toujours être hors de la surface jusqu'au botté.

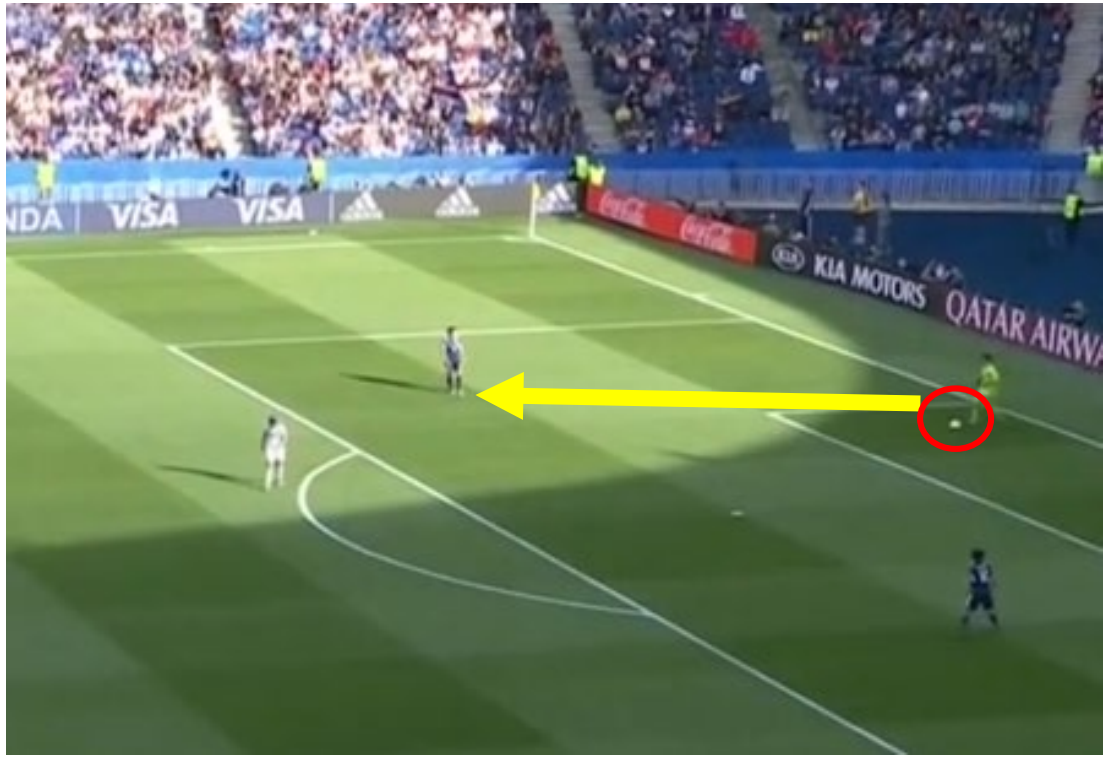

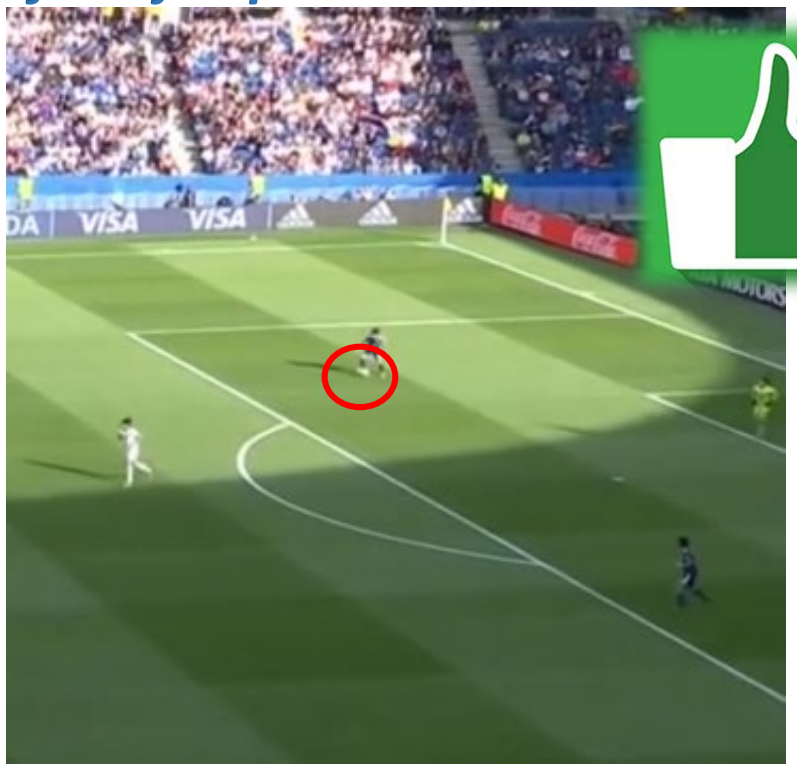

LES MAINS

Il y a faute si un joueur :

- touche délibérément le ballon du bras ou de la main, avec mouvement du bras ou de la main vers le ballon
- récupère la possession ou le contrôle du ballon après avoir touché le ballon du bras ou de la main même de manière accidentelle et ensuite marque un but ou crée une occasion de but

LES MAINS

Il y a en général faute si un joueur touche le ballon du bras ou de la main lorsque :

- la position du bras ou de la main a artificiellement augmenté la surface couverte par son corps

- le bras ou la main est au-dessus du niveau de l'épaule (à moins qu'il ait délibérément joué le ballon et que ce dernier touche ensuite son bras ou sa main).

Ces fautes sont sanctionnables même si le ballon touche le bras ou la main du joueur directement depuis la tête, le tronc ou la jambe d'un autre joueur à proximité.

LES MAINS

En revanche, il n'y a en général pas faute si le ballon touche le bras ou la main d'un joueur :

- directement depuis sa tête, son tronc ou sa jambe

- directement depuis la tête, le tronc ou la jambe d'un autre joueur à proximité

- si le bras ou la main est près du corps et n'en augmente pas artificiellement la surface

- si un joueur tombe et que son bras ou sa main est positionné(e) entre son corps et le sol pour amortir la chute (et non pas latéralement ou verticalement).